



COMITE SYNDICAL 10 NOVEMBRE 2015 - 19h00

Présents : Paul LEVILAIN, Yves THEBAULT, Xavier GEORGEAULT, Léon BONBOIS, Christian LEPRETRE, Bernard AMICE, Valérie CHATTON, Joseph SIMONNEAUX, Daniel GENDROT, Patrick DERVAL, Rémy MARTIN, Philippe GOURRONC, Isabelle LE CHEVALIER, Sylvana BIGOT, Joël SIELLER, Joël GARCIA, Jean-Pierre LETOURNEL, Madeleine GUILLONNET, Rémi PITRE, Carole LETOURNEL, Jacqueline SOLLIER, Christine GARDAN, Thierry LASSALLE, Gilbert MENARD, Robert MALEUVRE (en suppléance de Albert RAFFEGEAU), Patrick BERTIN, Dominique MENAND, Pierre-Yves REBOUX, Sébastien GLO, Eric BOURASSEAU, Bernard TIREL, Marie-Thérèse MONVOISIN, Cécile AVRIL (en suppléance de Alain RIMASSON), Yvon MELLET, Annie MOUDEL

Absents/excusés : Philippe HELO, Robert PERROT, Christian PIAT, Jean-Claude LUNEL, Didier LE CHENECHAL, Gilles LEFEBVRE, Pascal GUERRO, Jean-Marie DUTEMPLE, Jean-Paul TROUBOUL, Jean-Marie PRINCEN, Laurence ANDRIEUX, Guy RINFRAY, Laurent LE GUEHENNEC

Assistaient à la réunion : Yves THILLOU, Monique VIGNE, Joël REGNAULT, Laëtitia DUPLAA, Jean-Paul CALVEZ

Le Président procède à l'**appel** des membres. Le **quorum** étant **atteint**, il proclame la **validité** de la **séance**. Le Président **énumère** ensuite les **affaires** à l'**ordre du jour** et précise qu'il convient tout d'abord de **désigner** un **secrétaire** de **séance**. Monsieur **Joël SIELLER** est **désigné** et **accepte**.

Ordre du jour

- Adoption du **procès-verbal** du **Comité syndical** du **7 octobre 2015**
- Révision** du **SCoT** du Pays des Vallons de Vilaine : **débat** sur les **orientations** du **Projet d'Aménagement** et de **Développement Durables (PADD)**

Adoption du procès-verbal du Comité syndical du 10 novembre 2015

- Le Comité syndical approuve à l'unanimité, sans rectification, le procès-verbal de sa réunion du 7 octobre 2015**

Révision du SCoT du Pays des Vallons de Vilaine : débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le **Président** rappelle à l'assemblée que comme **convenu** lors du dernier **Comité syndical**, le **diaporama** de présentation et le **pré-PADD** étaient disponibles et **téléchargeables** sur le **site internet** du Pays, rubrique « **LE PAYS PRATIQUE → REVISION DU SCoT** ».

<http://paysdesvallonsdevilaine.fr/module-Contenus-viewpub-tid-2-pid-120.html>



Cette **réunion** du Comité syndical **marque** le **débat officiel** sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (**PADD**), qui donnera lieu à **délibération**. Afin de **mieux organiser ce débat**, tous les partenaires ont été invités à faire **remonter par écrit** leurs **observations, remarques ou suggestions** pour le **jeudi 5 novembre** prochain **au plus tard**.

Le **compte-rendu** de ce **débat** a été **réalisé** par le bureau d'études **Terres Neuves** qui accompagne le Pays des Vallons de Vilaine dans la révision de son SCoT (cf. **compte-rendu en annexe**).

Après échanges et discussions autour de ces présentations, le Comité syndical acte à l'unanimité la tenue du débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

----- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée -----

Le Secrétaire de séance,
Monsieur Joël SIELLER

Le Président,
Monsieur Pierre-Yves REBOUX

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU
PAYS DES VALLONS DE VILAINE**
12, rue Blaise Pascal
ZAE de la Lande rose
BP 88051 - 35580 GUICHEN

SCoT DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE

COMPTE RENDU :

DEBAT PADD

10 NOVEMBRE 2015

Introduction

Le Comité syndical du Pays des Vallons de Vilaine a tenu un débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Dans l'ensemble, celui-ci a été validé avec un certain nombre de remarques à prendre en compte.

[Le bureau d'études a rappelé le travail effectué pendant les 11 mois et a tenu à mettre en avant le bon déroulement des réunions et ateliers thématiques de la phase diagnostic à la phase de projet.]

En ce qui concerne la Communauté de Communes du Pays de Grand-Fougeray et sa fusion à l'horizon 2017 avec Moyenne Vilaine et Semnon, le SCoT peut être amené à évoluer. Les 4 communes (La Dominelais, Sainte-Anne-sur-Vilaine, Saint-Sulpice-des-Landes et Grand-Fougeray) sont actuellement couvertes par le SCoT du Pays de Redon et Vilaine, en cours de révision. Son approbation est prévue pour 2016.

La révision du SCoT du Pays des Vallons de Vilaine peut poursuivre son travail sans prendre en compte pour l'instant ces 4 communes. Lorsqu'elles auront intégré le Pays, le SCoT pourra être adapté. En attendant, les communes de la Communauté de Communes du Pays de Grand-Fougeray seront couvertes par le SCoT du Pays de Redon. Cette révision confirmera d'ailleurs la sortie de celui actuellement en vigueur des 9 anciennes communes de Maure-de-Bretagne Communauté, de Guipry, Lohéac et Saint-Malo-de-Phily.

Remarques de forme

Tout d'abord sur la forme, des propositions d'allègement et d'amélioration de la lisibilité du document ont été discutées. Le bureau d'études et les services du Pays ont rappelé qu'un document synthétique et communicant sera élaboré, notamment pour les réunions publiques et l'exposition.

Sur la lisibilité du projet, le bureau d'études a volontairement ajouté des introductions à chaque partie pour rappeler le contexte et les enjeux du territoire. Cela peut alourdir parfois certaines parties du document et générer des redondances, des redites. Le PADD sera retravaillé dans ce sens pour parfaire la compréhension globale et sa lecture. Malgré tout, les éléments de constat-enjeux seront préservés pour permettre à chaque thématique d'être contextualisée. L'objectif est de présenter un projet global cohérent.

De plus, un lexique sera ajouté au PADD pour faciliter la compréhension de certains termes.

Remarques de fond

Plusieurs remarques de fond ont été faites soit en réunion, soit par des contributions écrites. Elles ont été présentées, certaines validées, d'autres non.

Liste ci-dessous des points précis abordés et des modifications apportées (ou non) :

Page 9 : ajout d'un lexique et de définitions.

Page 11 : la première thématique concernera la prospective démographique et l'accueil des nouveaux habitants et ne sera pas remplacée par la thématique sur la transition énergétique.

Page 14 : la carte sera corrigée : agrandissement du cadre du bassin de vie de Bain-de-Bretagne pour englober Chanteloup, ajout et nomenclature des communes de la Communauté de Communes du Pays de Grand-Fougeray, correction de la légende ...

Page 15 : suppression des phrases : « Maitriser la forte croissance des communes limitrophes du Pays de Rennes » et « Limiter la croissance des pôles de proximité ».

Pages 16 et 17 : suppression de phrases et répétitions.

Page 18 : modification du titre de la thématique 3 « économiser l'espace » en « économiser et optimiser l'espace ».

Page 25 : suppression des passages d'orientations type DOO.

Pages 35 et 36 : reformulation de phrases.

Page 43 : suppression dans le sous-titre du terme « fluidité », concernant le réseau.

Sur l'armature territoriale :

L'armature territoriale s'appuyant sur des bassins de vie sera conservée. Elle permettra dans le cadre du DOO de développer des solutions adaptées aux enjeux variés et spatialisés du territoire. Ce ne seront pas forcément les mêmes solutions par bassin de vie ni même par type de polarité. Cette déclinaison est trop souvent réalisée sans prendre en compte les particularités des territoires et des échelles. La notion de complémentarité sera mise en avant pour favoriser la cohérence sur l'ensemble du Pays.

Conclusion et PADD

Le bureau d'études et les services du Pays des Vallons de Vilaine feront une relecture complète du PADD. Celui-ci pourra toujours être corrigé à la marge.

La phase DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs) se travaillera en ateliers thématiques. Plusieurs ont été proposés de décembre 2015 à février 2016 :

- Atelier Habitat, formes urbaines, prospective et consommation d'espace
- Atelier Commerces, équipements et services
- Atelier Transition énergétique et mobilité
- Atelier transversal DOO

Afin de répondre au plus près des communes, des permanences avec les élus seront organisées.